

doute, elle a reçu, pendant sa vie mortelle, ceux dont les fruits n'étaient pas incompatibles avec sa dignité de mère et sa qualité de vierge toujours immaculée ; sans doute encore, personne ne puisa jamais comme elle à ces sources de grâce, parce que nulle préparation de cœur n'égala jamais la science. Mais enfin ce n'est pas la vertu de ses mérites et de son sang qui les rendent efficaces ; ce n'est pas en son nom ni par elle qu'ils sont administrés ; encore moins est-ce d'elle que la sainte Église les a reçus. En quel sens donc, et à quel point de vue pouvons-nous être plus redevables à la Vierge qu'à l'Église de tous les biens que les sacrements nous apportent ? La réponse à cette question servira, je l'espère, à rehausser encore l'idée que nous avons de sa maternité spirituelle, sans rien enlever à l'Église de l'honneur et de la reconnaissance qu'elle mérite.

Je me rappelle ce mot de Bossuet parlant de la Sainte Vierge : « Première origine du sang de Jésus, c'est de là que commence à se répandre ce beau fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Église ». Oui, les sacrements, si nous remontons à leur source, viennent originairement de Marie. Vérité incontestable, mais qu'il faut méditer à loisir : car il en sortira cette naturelle conséquence où nous voulons aboutir, qu'ici, comme en tout le reste, le rôle maternel de Marie prime celui de notre seconde mère dans l'ordre de la grâce, l'Église.

Commençons par considérer la sainte Eucharistie, puisqu'elle est de tous les sacrements le plus auguste et le plus sacré. Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « En vérité, en vérité, je suis le pain vivant, descen-

du du ciel. Le pain que je donnerai c'est ma chair. Qui mange ma chair et qui boit mon sang demeurera en moi et moi en lui » (1). Cette promesse, il la réalisa dans la dernière Cène, aimant les siens jusqu'à la fin. Prenez, mangez ; ceci est mon corps. Buvez ; car ceci est mon sang. Et parce que tous, dans la suite des âges, devaient participer à ce mystérieux banquet, il ajouta : Faites ceci en mémoire de moi (2). Voilà l'Eucharistie. Je n'y vois pas seulement, comme dans les autres sacrements, la vertu divine qui sanctifie les âmes, mais le principe même de la vie divine, le corps vivant et vivifiant de mon Maître, le Christ tout entier. Le Christ, dis-je, non pas seulement nourriture, mais encore victime, et nourriture, parce qu'il est victime. Car la messe est un sacrifice, et la consécration, qui renouvelle le sacrifice de la croix, met pour nous Jésus-Christ sous la forme d'une victime immolée ; c'est ainsi qu'il nous applique les fruits de l'immolation sanglante du Calvaire et que nous le mangeons. Sacrifice vraiment digne de la majesté souveraine ; banquet le seul convenable pour les enfants de Dieu.

Or, c'est ici qu'apparaît le rôle incomparable de la bienheureuse Mère de Dieu. Je ne saurais mieux l'exposer qu'en citant un passage de saint Augustin, qui s'applique merveilleusement à notre sujet. « Jésus-Christ Notre Seigneur, écrit cet illustre Père, a voulu que notre salut fût dans son corps et dans son sang... Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu (3). Voilà l'aliment

(1) Joan., vi, 51, sqq.

(2) Luc., xxii, 19.

(3) Joan., I, 1.

éternel ; celui qui nourrit et les Anges et les Vertus et tous les esprits célestes. Ils le mangent, ils s'en engraisent ; et cette nourriture, qui fait leur joie et leur rassasiement, ne diminue ni ne se consume. Mais quel homme pourrait la manger comme eux ? Où est le cœur capable de la prendre ? Il fallait donc que cet aliment devînt un lait pour être propre à nourrir les enfants que nous sommes. Mais à qui convient-il de convertir une nourriture solide en lait ? C'est la fonction propre de la mère. Ce que mange la mère est aussi mangé par l'enfant. Et comme l'enfant n'est pas capable de manger le pain dans sa propre substance, que fait la mère ? Elle s'incarne ce pain ; par un mystérieux travail elle en fait du lait, et de ce lait elle alimente son enfant » (1).

Ne voyez-vous pas ici l'image fidèle de ce qu'a fait Marie pour nous, ses petits enfants ? Qui de nous pouvait se rassasier du pain des Anges, ce pain dont ils se nourrissent par la contemplation et par l'amour de la divine essence ? Et pourtant, fils de Dieu comme eux, dieux même par la grâce comme ils le sont par la gloire, il nous fallait un aliment qui répondît à notre dignité, à notre tempérament surnaturel. Le voilà ce pain des Anges, mis à notre portée par Marie (2). Pain spirituel, invisible, et par conséquent

(1) S. Augustin., *Enarrat. in psalm. XXXIII*, Sermon., 1, n. 6. P. L. xxxvi, 303.

(2) *Ipsium panem (mater) incarnat et per humilitatem mamillae et lactis succum pascit infantem.* S. August., *l. c.* « Donc, ô Mère, allaitez notre nourriture, allaitez le pain céleste, allaitez l'aliment des Anges ; allaitez Celui qui vous a faite pour être fait de vous. » Cette apostrophe à la B. Vierge est de saint Maxime de Turin, ou peut-être d'un auteur très ancien dont l'œuvre aurait été publiée sous son nom. *Serm. II de Assumpt. B. M. V.* P. L. lvi, 866. Le saint dit encore dans le sermon suivant, 2^e sur l'Assomption. « Lacta, Maria, Creatorem tuum ; lacta

trop substantiel pour notre faiblesse, elle l'a fait chair et sang, pour qu'il pût nous être servi dans le sacrement eucharistique. Par elle, nous avons donc vraiment reçu le pain céleste ; et l'homme a mangé le pain des Anges, devenu la nourriture des enfants, *cibus infantium. Panem angelorum manducavit homo* (1). C'est donc à juste titre que l'Église met dans la bouche de Marie, comme une invitation pressante de nous asseoir à la table sainte, ces paroles de l'Écclésiastique : « Je suis la mère du bel amour et de la sainte espérance... Venez à moi vous tous qui me désirez et remplissez-vous de mes *générations* » (2) ; et ces autres encore tirées des Proverbes : « Venez, mangez mon pain, et buvez le vin que je vous ai mêlé » (3).

On objectera peut-être que Marie, lorsqu'elle prêta l'acquiescement nécessaire à l'Incarnation du Fils de Dieu, ne soupçonnait pas le mystère de la Cène ; et que, par conséquent, l'Eucharistie ne peut être en elle-même un don formel que nous devons à son amour de mère. A quoi nous répondrons, tout d'abord, que la Vierge, en acquiesçant aux propositions divines, a

panem coeli ; lacta pretium mundi ; praebere lambenti mamillam, ut pro te ille praebat percipienti maxillam » *Ibid.*, 867. Voir aussi le sermon 21 de saint Elrède, sur la *Nativité de la B. V. Marie*. P. L. cxcv, 323, sqq.

(1) Psalm., lxxvii, 24.

(2) Eccli., xxiv, 26.

(3) Prov., iv, 3.

Serait-il téméraire de voir dans le miracle de Cana quelque image du rapport de la B. Vierge avec le sacrement de l'autel ? Rien de plus ordinaire à nos anciens docteurs que d'en appeler au merveilleux changement de l'eau en vin pour confirmer celui qui se fait dans l'Eucharistie. Le miracle de Cana peut donc être considéré comme le symbole anticipé du mystère eucharistique. Or, c'est à la prière de Marie que Jésus opéra ce premier miracle. N'est-il pas naturel d'en conclure qu'elle a dû concourir pour sa part à l'institution du sacrement, où Jésus-Christ nous donne son corps pour aliment et son sang pour breuvage ?

voulu par là même, d'une manière au moins implicite, toutes les conséquences de l'Incarnation. Mais voici quelque chose de plus concluant encore. N'est-il pas vrai que la Sainte Vierge savait, à l'heure du grand sacrifice, quelle en serait la suite, et comment la victime, alors offerte d'une manière sanglante, serait jusqu'à la fin des siècles immolée mystiquement sur nos autels pour être, dans l'état extérieur de victime, l'aliment des fidèles? Elle le savait, dis-je, n'eût-elle pas eu plus de lumières que le commun des Apôtres: car Jésus-Christ en avait fait la promesse publique (1), et cette promesse il venait d'en inaugurer au Cénacle la mystérieuse réalisation. Donc, la bienheureuse Vierge, s'associant à l'oblation de Jésus-Christ sur la croix, en voulait expressément la conséquence naturelle, je veux dire, et le sacrifice eucharistique et la participation de tous à l'hostie mystiquement immolée. N'est-ce pas assez pour que nous lui devions, après Jésus-Christ, le sacrement de la divine Eucharistie (2)?

Quelques auteurs sont allés plus loin dans ce rapprochement entre la Mère du Sauveur et le Sacrement de l'autel (3). Ils ont écrit que Jésus-Christ, « ayant pris sa chair de la chair de Marie, c'est identiquement la *propre chair* de Marie qu'il nous donne à manger pour notre salut » (4). Cette idée, ils prétendent l'avoir reçue de saint Augustin, comme ils lui prêtent encore cette autre sentence: « *Caro Christi caro Mariae*, la chair

(1) Joan., vi 52, sqq.; Luc., xxii, 19, 20.

(2) L'Eucharistie, c'est le sacrifice du Calvaire prolongé. Donc la participation de la B. Vierge à celui-ci appelle sa participation à celle-là.

(3) Quoique j'aie déjà signalé cette opinion dans une note de la I^e P., L. II, c. 3, il est utile de la réfuter plus amplement ici.

(4) De carne Mariae carnem accepit, et ipsam Mariae carnem nobis manducandam ad salutem dedit. S. Augustin sur le psalm. xcviij, auquel on renvoie, ne dit rien de semblable.

de Jésus-Christ est la chair de Marie » (1). Donc nous donner l'une c'est nous donner l'autre, et manger celle-ci c'est manger celle-là.

Plusieurs même, appuyés sur des données physiologiques plus que singulières, ont cru pouvoir affirmer qu'une part de la substance de Marie, passée dans la substance du Seigneur, s'y conservait dans sa réalité individuelle; en sorte que l'œil de Dieu voit dans le corps du Christ telles particules qui furent originellement dans celui de sa mère. Et voilà comment dans l'Eucharistie nous recevons la chair de la Vierge comme enchâssée dans le corps du Fils (2). Je n'ai pas besoin de dire combien pareille opinion répugne à la science, et comment, par ailleurs, elle n'a pour elle aucune autorité sérieuse. Rêverie pieuse, peut-être, mais indigne d'être prise en considération (3). C'est le cas de redire l'adage bien connu: Marie n'a besoin, pour être exaltée, ni de nos mensonges, ni de nos inventions humaines, tant elle est grande par elle-même (4).

(1) Comme référence ils citent le sermon du saint docteur sur l'Assomption de Marie. J'ai déjà fait remarquer, s'il m'en souvient bien, que le sermon sur l'Assomption, inséré dans l'appendice de saint Augustin (P. L. xxxix, 2129, sq), est une œuvre du moyen âge. Du reste, il ne contient ni l'un ni l'autre des textes cités. Le livre de l'Assomption de la Vierge qu'on trouve encore en appendice (xl, 1141), n'appartient pas davantage à l'illustre docteur, quoiqu'il soit une œuvre de mérite. C'est là qu'on peut lire, au ch. 4 quelque chose qui se rapporte, quant aux mots, au texte mis en avant par les auteurs dont j'ai parlé; mais le sens n'est pas celui qu'ils en voudraient tirer: « Caro enim Jesu est caro Mariae, et multo specialius quam Judae coeterorumque fratrum ejus quibus dicebat: Frater enim et caro nostra est (Gen., xxxvii, 27). Caro enim Christi quamvis fuerit... glorificata, eadem tamen carnis mansit et manet natura, quae suscepta est de Maria ».

(2) L'hypothèse fût-elle vraie, ces particules ne seraient pas plus la chair de la Vierge que les aliments, une fois entrés dans notre organisme, ne sont la substance de tel ou tel animal qui nous les a fournis.

(3) Le P. Théoph. Raynaud dans ses *Diplycha Mariana*, Partie 1, p. 5, n. 24. (Opp., t. VII, p. 65) parle longuement de ces opinions étranges pour en montrer le faible et le danger. Je les aurais passées sous silence, si on ne les retrouvait pas dans plus d'un ouvrage moderne.

(4) Cf. S. Bernard., ep. 174, ad *Canonic. Lugd.*, n. 2. P. L. clxxxii, 333.

Avouons-le, toutefois, il est un sens suivant lequel on peut dire en vérité que, dans la communion, nous recevons la chair de Marie. Sans doute, autre est le corps de la Vierge, autre celui de son Fils. Rien dans la mère n'appartient en propre au Fils; rien dans le Fils n'appartient en propre à la mère; puisqu'ils ont deux natures et sont deux personnes absolument distinctes en tout ce qui les constitue. Mais cela même n'empêche pas que la chair de Jésus ne soit d'une certaine manière la chair de Marie. Si Juda pouvait dire à ses frères, en parlant de Joseph: Ne souillons pas nos mains de son sang: il est notre frère et *notre chair*; une mère peut à meilleur titre nommer le fruit de ses entrailles, non seulement son fils, mais sa chair; parce que cette chair du fils vient originairement de la chair maternelle comme de son principe.

Or, ce qui est vrai de toute mère l'est encore à meilleur titre de Marie. Une première raison, c'est qu'étant mère vierge elle ne partage avec personne le privilège d'avoir formé de sa substance le corps de son Fils. C'est ensuite que son influence maternelle l'emporte en intensité, si je peux ainsi dire, sur celle de toute autre mère; car Jésus n'est pas seulement le fruit de son corps, mais aussi, mais principalement, de son cœur, de son humilité, de sa foi, de son amour, de sa virginité, de toutes les vertus, en un mot, qui du sein du Père ont attiré le Verbe dans ses entrailles. C'est enfin parce que le double amour qui, dans les générations communes, unit si étroitement le fils à la mère atteint en Marie le plus incomparable degré de perfection: d'un côté, en effet, ce n'est pas en vertu d'un amour humain, si pur qu'il puisse être, qu'elle a conçu ce Fils bien-aimé du Père, mais par l'Amour incréé

qui est le Saint Esprit; et, de l'autre, l'amour qui lui fait aimer cette chair du Christ comme sa chair et plus que sa chair, ne peut avoir d'égal, puisqu'elle l'aime comme la chair de son Dieu (1).

Faut-il s'étonner, après ces considérations, d'entendre saint Pierre Damien conclure une méditation semblable par ces belles paroles: « Ici, mes bien-aimés frères, pesez, je vous en conjure, combien nous sommes obligés à la bienheureuse Mère de Dieu, et quelles actions de grâces nous lui devons rendre après Dieu pour un si grand bienfait. Car ce corps du Christ

(1) Le P. Poiré a tiré de ces pensées une belle et touchante conséquence. « Puisque notre bonne mère a préparé ce pain céleste pour la nourriture de nos âmes, elle se rend jalouse... que nous nous en approchions souvent... Car si vous avez à cœur mon service, quel plus grand service me pouvez-vous rendre que de remercier et glorifier le Tout-Puissant des choses grandes qu'il a faites en moi? Et quel remerciement plus noble que celui que vous ferez par mon propre Fils, lorsque, le tenant dans vos mains et dans vos poitrines, vous le lui présenterez en mon nom?... Vous témoignez votre dévotion envers les autres Saints, visitant leurs reliques, les baisant, les honorant, et vous vous plaignez que le paradis vous ait ravi les reliques de mon corps. Mais cessez de vous plaindre: voilà le corps vivant de mon Fils qui est chair de ma chair, partie de ma substance et le tout de mes affections; attachez-y hardiment les vôtres. Que si vous désirez unir vos cœurs au mien, approchez-vous de mon Fils, avec qui je ne suis qu'un et en qui vous mangez tout ensemble ma propre substance pour recevoir plus abondamment mon esprit ». P. Poiré, *Triple couronne*, IV^e Part., c. 9, § 2, n^o 9.

Cette pensée que la chair de Jésus, reçue dans le sacrement de l'autel, est d'une certaine manière la chair même de Marie, consolait merveilleusement saint Ignace de Loyola, comme il l'a consigné lui-même dans ses notes spirituelles. « Comme je me préparais à monter à l'autel après m'être habillé pour la messe, et pendant la messe, j'éprouvai de très vives motions intérieures, accompagnées de larmes abondantes, de sanglots, et même, à différentes fois, de la perte de la parole. Et je sentais et je voyais que Notre Dame m'était propice devant le Père, de sorte que, dans les oraisons que j'adressais soit au Père soit au Fils, dans la consécration même, je ne pouvais ne pas la sentir et la voir comme celle qui était une partie de la grâce immense que je recevais en esprit, et la porte par où cette grâce me venait. A la consécration surtout, elle me montra que sa chair était dans la chair de son Fils; et l'intelligence de ces choses était si vive que je ne pourrais l'écrire... » Extrait du journal où le saint recueillait ses lumières et goûts intérieurs, pendant qu'il écrivait les Constitutions de sa Compagnie. *Constit. S. J. latinae et hispanicae cum Declarat.*, pp. 351, 352. Append. XVIII, Matriti, 1892.

qu'elle a engendré et porté dans son sein, qu'elle a enveloppé de langes, qu'elle a nourri de son lait avec une si maternelle sollicitude, c'est ce même corps que nous recevons de l'autel; c'est son sang que nous buvons au sacrement de notre rédemption. Voilà ce que tient la foi catholique, et ce que la sainte Église enseigne. Non, il n'est pas de parole humaine qui soit capable de louer dignement celle de qui le Médiateur de Dieu et des hommes a pris sa chair. Quelque honneur que nous lui puissions donner, il est au-dessous de ses mérites, puisque c'est elle qui nous a préparé de ses chastes entrailles la chair immaculée qui nourrit les âmes... Ève a mangé un fruit qui nous a privés de l'éternel festin; Marie nous en présente un autre qui nous ouvre l'entrée du banquet céleste » (1).

Le dévot panégyriste de Marie, qu'on a longtemps confondu avec saint Épiphanie, n'a pas craint de nommer la *Mère des vivants* un champ non cultivé de main d'homme qui, recevant la semence du Verbe, s'est couronné d'une gerbe admirable; un four intelligible, *clibanus intellectualis*, qui a livré comme nourriture au monde ce pain de vie, tout brûlant du feu de la divinité, dont le Christ Sauveur du monde a dit : Prenez et mangez : Ceci est mon corps qui est broyé pour vous. O mes bien-aimés, qu'elle est donc riche la table où nous convie la Vierge, et de quels mets ineffables elle est fournie » (2)! Pour la même cause et dans le même sens, Richard de Saint-Laurent appelle Marie la nourrice de l'Église, une Bethléem spirituelle,

(1) S. Petr. Damian., *serm. 45, in Nativ. B. M. V.* 2, P. L. CXLIV, 743.

(2) *Hom. 5, de Laudibus SS. Deiparae*, inter Opp. S. Epiph., P. G. XLIII, 492, 496.

c'est-à-dire une maison de pain, le grenier d'où est tiré le froment des élus : car elle a produit le pain vivant, ce pain descendu des cieux qui nous reconforte à l'autel » (1). Elle est, pour Georges de Nicomédie, « la table qui porte la vie, une table où le pain préparé de Dieu nourrit d'une ambrosie céleste quiconque y participe » (2).

A ces textes, que d'autres on pourrait ajouter ! « O Vierge, chantent les Grecs en leurs *Ménées*, nous vous célébrons dans nos louanges comme la table spirituelle, où nous est servi le pain vivant et vivifiant des âmes qui est le Christ » (3). Et encore : « Mère de Dieu, champ fertile où s'est formé l'épi de vie, cet épi unique, l'aliment des chrétiens » (4). « Vous êtes le nouveau tabernacle de la sainteté... la table divine sur laquelle a été servi le pain dont sont nourris ceux qui vous proclament la pure Mère de Dieu » (5). Ainsi peut-on vraiment dire, après Auguste Nicolas, que

(1) Ricard. a S. Laurent., *de Laudibus B. M.*, l. 1, c. 24; col. L. XI, c. 1, n. 20, etc.

(2) Georg. Nicom., *or. 6 in SS. Disparae ingressum*, P. G. c, 1424.

(3) *Men.*, 30 maii, ode 2 et 6, de S. Isaaco, in clausula.

(4) *Men.*, 18 maii, od. 6, de ss. Martyr. Petro, etc., in claus.

(5) *Men.*, can. S. Petri, od. 5 (Pitra, *Hymnologie des Grecs*, p. cxvii).

« Et d'autant qu'outre les espèces du pain ce très auguste Sacrement nous est encore donné sous celles du vin, les saints Pères n'ont pas oublié de le rapporter à la Vierge. Car saint Jean Damascène et saint Epiphane l'appellent pour cela la vigne plantureuse qui a porté le raisin de douceur et le nectar de la vie éternelle. Le patriarche de Constantinople, saint Germain, dit qu'elle est le cep mystérieux qui a été planté de la main de Dieu pour donner aux églises le raisin d'incorruptibilité; et saint Ambroise prend la similitude de la coupe faite au tour dont il est parlé es Cantique (Cant., viii, 2), et dit que c'est le sein de la Vierge dans lequel la Sagesse divine a mêlé le vin précieux qu'elle promet à son banquet éternel (Prov., ix, 1 — 5). Enfin les autres affirment que si le saint Sacrement est l'arbre de vie, Marie en est le paradis; s'il est la pomme d'immortalité, Marie est l'arbre qui l'a porté; s'il est l'agneau de la Pâque mystique, c'est Marie qui l'a fourni; s'il est le charbon séraphique d'Isaïe, Marie est comme la tenaille avec laquelle il a été pris sur l'autel de la divinité » (pour être déposé sur nos lèvres). P. Poiré, *la Triple couronne*, 4^e part., c. 9, § 2, n. 2.

Marie, grâce à la part qu'elle a prise aux mystères du Sauveur, « a communiqué le monde ». Entendez plutôt saint Bernard : « O bienheureuse femme, femme bénie entre les femmes, c'est dans vos chastes entrailles que ce pain céleste a été cuit au feu de l'Esprit Saint » (1). Et saint Pierre Chrysologue, sur les paroles de l'Oraison dominicale : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. « Lui-même a dit : Je suis le pain descendu du ciel (2). Oui, il est le pain qui, semé dans la Vierge, fermenté dans la chair, façonné dans la Passion, cuit dans la fournaise du tombeau, renfermé dans l'Église, porté sur les autels, nourrit tous les jours les fidèles d'un aliment céleste » (3).

(1) S. Bernard., *Serm. de Natal. Dom.* 2, n. 4. P. L. CLXXXIII, 121.

(2) Joan. vi, 33, 51.

(3) S. Petr. Chrysol., *Serm.* 67. P. L. LII, 392.

Voulez-vous une autre manifestation des sentiments de l'Église latine sur les rapports entre la B. Vierge et le sacrement de l'autel, vous la trouverez dans le mode employé en plusieurs endroits pour conserver la sainte Eucharistie. Tantôt on mettait la sainte réserve dans une espèce d'armoire, *armarium, armariolum*. « plus riche et plus précieuse que tout autre meuble, dit saint Jean Chrysostôme, dans ses homélies sur saint Matthieu : car au lieu de riches atours, elle renferme la grâce et la miséricorde du Seigneur ». Or ces armoires, en certaines églises, étaient « en quelque sorte confiées à la garde de la Sainte Vierge. C'est ainsi qu'à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers deux ciboires étaient renfermés derrière le rétable du grand autel dans une petite armoire non sculptée, au-dessus de laquelle se voyait l'image de la Vierge avec deux Anges en adoration ». Moléon, *Voyage littér.*, p. 102. Il y avait quelque chose de semblable à N.-Dame de la Ronde, à Rome. *Id.*, *ibid.*, p. 407.

Tantôt le saint ciboire était suspendu au-dessus de l'autel, en forme de tour, de colombe, de coupe ou de coffret. Or à la Ferté, près de Châlons, c'était une vierge enlevée au ciel par les Anges, qui le portait. V. Martène et Durand, *Voyage littér.*, t. I, 1^{re} p., p. 226. Dans les monastères de l'Ordre de Cîteaux, une statue de la Vierge, portant l'Enfant-Dieu sur le bras gauche, soutenait de la main droite un petit pavillon dans lequel était suspendue l'hostie consacrée. — Dans l'église abbatiale de la Trappe, l'abbé de Rancé fit inscrire ces vers au-dessus de la statue de la Vierge qui tenait à la main la *suspense* eucharistique :

Si quaeras Natum cur Matris dextera gestet,
Sola fuit tanto munere digna Parens.
Non poterat fungi majori munere Mater,
Non poterat major dextera ferre Deum.

Jusqu'ici je n'ai guère parlé que de la nourriture divine qui nous a été préparée par le ministère de Marie. Il faudrait, pour épuiser le sujet, exposer maintenant le rôle de cette Vierge bénie dans son rapport avec le Prêtre de la nouvelle Alliance; comment la consécration de notre Pontife s'est opérée dans son sein par l'union de la nature divine à l'humanité du Christ; comment elle fut le premier et le plus saint des tabernacles où reposa la grande victime, et le premier autel où le Dieu de l'Eucharistie s'offrit pour la gloire du Père et le salut des hommes; comment enfin, nous donnant Jésus-Christ pour souverain Prêtre, elle nous donnait en lui tous les prêtres ministériels, ses représentants et ses organes. Mais ces différents points de doctrine nous les avons déjà traités par avance, et c'est assez de les avoir brièvement rappelés (1).

Il nous fallait aussi nous étendre tout spécialement sur la divine Eucharistie, parce qu'elle est le sacrifice de la Loi nouvelle, et le sacrifice par excellence, consommation et couronnement de tous les autres (2); et que de ces derniers on peut dire, aux mêmes titres que de celui-là, que l'origine en est, après Jésus-Christ, dans Marie. Que sont-ils, en effet, si ce n'est la vertu du sang de Jésus-Christ comme incorporée pour notre sanctification dans les signes sensibles qui les constituent? Or, si le sang dont ils appliquent la vertu vient originairement de Marie; si c'est de son consentement qu'il a été versé, comment eux-mêmes ne viendraient-ils pas d'elle?

(1) Voir en particulier 1^{re} Partie, L. III, c. 2.

(2) S. Thom., 3 p., q. 65, a. 3.